Référentiels et évaluation : qui fait quoi ?

Les associations faisant appel à la générosité du public (de récents articles parus dans Capital et l'Expansion l'ont encore montré) sont régulièrement sous le feu des critiques.

Elles sont comparées les unes aux autres non pas tant sur le terrain de leur action proprement dite et de ses résultats, mais plutôt sur celui de leur *gouvernance*, de leur *transparence financière*, et de leur capacité à *évoluer positivement dans ces domaines*. (voir sur ce thème des éléments intéressants sur le blog association1901)

Différents organismes proposent des outils pour évaluer ces éléments de la façon la plus objective possible, et pour améliorer la situation le cas échéant:

- grilles d'analyse,
- observatoires,
- référentiels,
- bonnes pratiques

Nous en recensons ici quelques-uns, publics ou privés :

Sur **l'évaluation et l'amélioration de la transparence et la gouvernance** :

L'observatoire de la transparence KPMG, outil d'auto évaluation dans les domaines de la gouvernance, de la transparence financière, et de l'évaluation.
Le rapport 2008 est disponible en téléchargement sur le site, ainsi que le questionnaire lui-même.

La chaire ESSEC Entreprenariat partenariat social, qui propose un référentiel Bonnes Pratiques et Transparence Associative.
Dans ce cadre, on trouvera aussi une présentations des

résultats de la compétition organisée à cette occasion (Global Social Venture Competition).
Nous y avons repéré en particulier

- *le projet OCADOS (Online Costless chArity DOnation Service), qui a pour objectif de « favoriser les dons à tout type de cause en garantissant l'absence de frais pour les donateurs et pour les associations ».*
- *un atelier « Les bonnes pratiques de gouvernance et de gestion dans le secteur associatif ».*

Sur la **communication financière** :

On trouvera dans un rapport de la Cour des Comptes sur la qualité de l'information financière, disponible en téléchargement sur le site de cette institution, un certain nombre de préconisations concernant en particulier la présentation du Compte Emplois Ressources.

Sur ce même thème (présentation du CER), le Comité de la Charte propose un modèle de Compte d'Emplois et Ressources, ainsi qu'un certain nombre de recommandations sur les ratios à y faire figurer. On trouvera ici un lien sur l'arrêté du 11 décembre 2008.

Enfin, des **organismes de certification**

Le référentiel BVQI IE001 (disponible sur le site de l'AFM), proposé par le bureau Veritas.

Le label AFNOR (cahier des charges téléchargeable sur le site de l'afnor)

Capital , l'Expansion : des articles critiques

Etes vous une association (vertueuse), (peut mieux faire), ou (flambeuse) ?

Vous le saurez en lisant le numéro de février du magazine « Capital » (disponible exclusivement en kiosque !): un article épingle certaines associations « flambeuses » et note que plus de 50% des associations ne sont pas concernées par d'éventuelles dérives

30 associations sont « passées au crible ». En fait un tableau compare et met en perspective pour chacune, le budget total, la part des emplois consacrée aux oeuvres, les frais de collecte, ainsi que les frais de fonctionnement (source : rapports financiers 2007).

A lire avec toutes les précautions d'usage (sans vouloir polémiquer, remercions le capital de s'occuper de la charité !).

Un autre article, dans l'Expansion évoque, en parlant de la transparence, une cause perdue !.
Cet article se fonde en partie sur le rapport 2009 de Prometheus, téléchargeable sur le site de ce « think tank ».

A noter que dans ce rapport, les 4 meilleures notes sont attribuées aux associations agréées par le comité de la charte (Croix Rouge, Care France, Médecins du Monde, Terre des hommes).

Ces articles démontrent – s'il en était besoin- la nécessité toujours plus grande de transparence et de traçabilité dans la gestion des ressources et des emplois, ce qui suppose la réalisation d'au moins trois conditions :

- l’existence d’outils de gestion et de consolidation adaptés et bien articulés entre eux ;
- que ces outils soient basés sur des données cohérentes, fiables, et homogènes dans le temps ;
- que ces outils soient mis en oeuvre par des collaborateurs (et/ou des prestataires) impliqués et loyaux ;

Certainement un des enjeux majeurs du management associatif aujourdh’ui !

Rapport de la Cour des Comptes sur la qualité de l’information financière

(octobre 2007)

Les recommandations de la Cour des Comptes sur la présentation du CER

disponible en téléchargement sur le site de la Cour des Comptes

Rapport de la Cour des

Comptes sur Amnesty International France

récemment publié sur le site de la Cour des Comptes, le rapport est disponible en téléchargement.